

Publié le 31 octobre 2022

« Chaque geste compte », l'Ademe dévoile les bons gestes pour atteindre la sobriété

Suite à la conférence de presse de la Première ministre, Elisabeth Borne, à la mi-octobre, pour embarquer tout le monde dans la sobriété énergétique, l'Ademe a rédigé des fiches adaptées à chaque secteur pour aider à l'appropriation de « dix gestes » qui feront la différence. Certains secteurs visés concernent directement ou indirectement les Entreprises publiques locales.



« **Je baisse, j'éteins, je décale** », c'est à travers ce slogan que le gouvernement envisage d'embarquer tous les acteurs dans son plan de sobriété énergétique. Avec l'objectif de réduire la consommation d'énergie de 10 % dans les deux ans et de 40 % d'ici 2050. **Cinq gestes clés** sont martelés et concernent tout le monde : régler le chauffage à 19 °C maximum, le chauffe-eau à 55 °C, des douches écourtées ; extinction des appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés ; décalage de l'utilisation des appareils électriques en dehors des heures de pointe : 8 h – 13 h et 18 h – 20 h ; installation d'un thermostat programmable...

Il y a tant d'économies d'énergie à faire

Au-delà de ces considérations quotidiennes, [l'Ademe](#) (Agence de la transition écologique), partenaire de la FedEpl, propose des fiches plus sectorielles. Il en va ainsi des dix gestes à faire pour une plus grande sobriété numérique, notamment dans **le quotidien professionnel des Epl**. Le **maintien en vie des équipements** (portables, ordinateurs, consoles de jeux, etc.) évite d'en fabriquer de nouveau : 80 % des impacts du secteur numérique sont liés à la fabrication des appareils. Par ailleurs, conserver 4 ans au lieu de 2 ans son équipement améliore de 50 % son bilan environnemental. Reconditionnement des équipements, ménage dans les données ou encore l'utilisation du numérique pour réduire les déplacements sont autant de bons réflexes à adopter pour réduire la pollution numérique...

Télétravailleurs, copropriétaires, même combat !

Dans la même optique, l'Ademe publie la fiche « **10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi** ». Bons conseils à relayer par les Sem immobilières à leurs locataires, par exemple... Outre la désormais connue baisse de 1 degré du chauffage, l'Ademe invite à cuisiner économe en couvrant les casseroles d'eau et en éteignant les plaques électriques quelques minutes avant la fin de la cuisson... qui se termine pendant les plaques restent encore chaudes... Même principe pour les copropriétés : l'agence rappelle l'importance de la **purge des radiateurs**, de l'optimisation de l'éclairage dans les parties communes ou encore de lancer la « saison de chauffe » collective au 1er novembre... Sans oublier les télétravailleurs, qui disposent eux-aussi

d'une fiche... Toutes ces informations utiles sont téléchargeables sur le site de l'Ademe, à diffuser sans modération dans vos réseaux...

Quelques fiches thématiques à télécharger ci-dessous :

- [10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi](#)
- [10 gestes pour faire des économies d'énergie dans votre immeuble](#)
- [10 gestes de sobriété numérique pour tous](#)